

Le 17 février 2017

OBJET : Demande de renseignements du 14 février 2017
N/Réf. : 4631-00-2017-02

Monsieur,

À titre de responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (Loi sur l'accès)*, j'accuse réception et donne suite à votre demande de renseignements du 14 février 2017.

Votre demande visait à connaître le nombre de compagnons et d'apprentis carreleurs inscrits à la CCQ dans la grande région de Montréal.

Après vérifications, nous vous confirmons que selon nos dossiers, en date du 14 février 2017, la région de Montréal comptait 1 610 carreleurs, soit 918 compagnons et 692 apprentis.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'application
de la *Loi sur l'accès*,

François Charette
FC/mm